

Ephémères

N°198 - Jan 2014



CREPAN-FNE

Comité Régional
d'Etude pour la
Protection et
l'Aménagement
de la Nature

Association fédérative régionale de préservation de l'environnement en
Basse-Normandie

154 rue d'Authie 14 000 Caen – Tel : 02 31 38 25 60 - crepan@gmail.com
site : crepan.free.fr



Editorial

Très sincèrement BONNE ANNEE 2014 A TOUS au moins dans votre sphère rapprochée : affection, santé, travail, prospérité minimale ...

Socialement, la courbe du chômage s'inversera -t- elle enfin ? cf article sur les résultats du suivi des pesticides, espérons que ce sera mieux sur l'emploi.

Environnementalement, en 2014, aurons-nous encore l'impression d'être la dernière roue du carrosse ?

Très décevante année 2013, à enterrer très vite et si l'espoir de rebondir rapidement est mince, au moins tenons le choc, la prise de conscience des enjeux environnementaux se fera forcément un jour, de gré ou de force ! De force, sous la pression de la société ? Pourquoi pas, si les associations comme la nôtre deviennent assez fortes pour représenter un nombre d'électeurs qui interpelle les politiques de tout poil.

Alors aidez-nous à tenir et à peser d'avantage, adhérez et faites adhérer tout simplement ! Merci d'avance et encore meilleurs vœux. Claudine Joly, Présidente



Sommaire


- Nucléaire et Cotentin
- Il faut abroger la loi sur les COV
- Qualité de l'information
- La primevère à oreilles
- Tout va très bien Madame la Cli
- Cancer du poumon et qualité de l'air
- Du blé pour le CREPAN



Le Calendrier

PBZ n°8 (1h plage/1h bar) : Samedi 25 janvier à LANGRUNE. Rdv 10h place du 6 juin au niveau du poste de secours. Zoom sur les balanes, comment vivent ces petits crustacés fixés?

PBZ n°9 : samedi 22 février à COURSEULLES, RV 10h esplanade du débarquement près du char. Zoom sur les algues, les reconnaître, les manger ?

Tous les détails sont sur  L'agenda participatif de l'écologie Bas-Normande créé et modéré par le

CREPAN-FNE

Et plein d'autres événements encore



Réseau biodiversité

Bonne nouvelle pour les cyclistes caennais

dérailleurs
caen.tubicy.org

Silvain Girodon

L'arrêté qui généralise l'ouverture des couloirs de bus à la circulation des vélos est signé ! Rappelons que, jusqu'alors, les couloirs de bus étaient interdits à la circulation des vélos, sauf un petit nombre d'entre eux qui étaient ouverts dans le cadre d'une phase d'expérimentation.

Extrait du site des dérailleurs à Caen:

Pour en savoir plus :

<http://derailleurscaen.net/2013/12/25/ouverture-des-couloirs-de-bus/#sthash.DNbjqEP1.qao1FuhZ.dpuf>



Nucléaire et Cotentin

Réseau énergie

AM Duchemin, membre de l'intercli post Fukushima.

Enfin la synthèse des travaux du groupe intercli Post Fukushima a été présentée à la presse le 5 décembre à Cherbourg. Cette synthèse des 184 questions posées par les 4 collèges constituant les CLI du Cotentin est disponible sous plusieurs formes sur le net en version intégrale en consultant indifféremment les sites suivants : www.cli-andra.fr ou www.cli-areva.fr, ou encore www.cli.flamanville.fr.



Le conseil général de la Manche va adresser un courrier aux 250 000 foyers du département qui sur demande

pourront recevoir la version courte dite Synthèse du Livre Blanc Sécurité des installations nucléaires civiles manchoises. Nous rappelons que la démarche commune des

élus, des 3 collèges constituant les CLI est une première nationale et internationale.

Les questions posées l'ont été sans tabous et celles qui fâchent sont identifiées clairement. Les différents collèges rassemblant pro et anti nucléaires se sont exprimés librement et les différences de points de vue ne sont pas escamotées.

Comme le dit Yannick Rousselet de Greenpeace, membre des 3 Cli dans la Gazette des communes du 19 décembre 2012 : « Nous sommes des alliés objectifs sur la sûreté et la transparence. Moi, je pense que si le public avait une vraie connaissance de la réalité du nucléaire, il n'y aurait pas d'acceptabilité sociale ».

PS : L'article complet de la gazette des communes est consultable sur notre site.



Il faut abroger la loi sur les COV

Réseau santé

Silvain Girodon

"La loi sur les COV (Certificat d'Obtention Végétale) soulève une incompréhension chez les agriculteurs français qui voient créer un prélèvement nouveau de 35 millions d'euros à leur égard et perdent un droit immémorial d'utiliser gratuitement les semences de ferme. Les socialistes ont proposé des évolutions et une discussion pour une autre loi. Ils n'ont pas été entendus. Il faudra y revenir. »

François Hollande s'exprimait ainsi dans un courrier à la confédération paysanne alors qu'il était candidat à la Présidence de la République. Il se trouve qu'on va y revenir en janvier à l'assemblée nationale dans le cadre du projet de loi d'avenir agricole.

Il faut purement et simplement abroger la loi sur les COV. En effet, la loi du 8 décembre 2011 relative au « Certificat d'Obtention Végétale » (COV), proposée par un sénateur UMP, soutenue par le gouvernement de Nicolas Sarkozy et votée par la majorité UMP, a gravé dans le marbre l'interdiction de semer le grain récolté et l'obligation, dans cette hypothèse, de payer des royalties aux semenciers-sélectionneurs pour l'usage en deuxième génération des semences vendues sur le marché. Les semences récoltées en deuxième génération sont considérées par cette loi comme des contrefaçons et donc susceptibles d'être traitées comme telles et de faire l'objet de destruction comme on le ferait de faux sacs Hermès ou de fausses montres Rolex !



Que diriez vous, vous même de devoir payer des royalties à chaque écoute d'un CD ou à chaque lecture ou relecture d'un livre ? Et bien, c'est exactement ce que feront nos agriculteurs, garantissant ainsi une rente enviable à l'industrie semencière de notre pays. D'après l'INSEE, les semences ont augmenté de 414% entre 1975 et 2013. Les semences commercialisées par les semenciers sont aujourd'hui parfois 100 fois plus chères que les semences de ferme !

On croyait avoir aboli, la nuit du 4 août 1789, avec les autres privilèges et une fois pour toute la dîme, cet impôt prélevé par l'Eglise sur les récoltes, le voilà de retour au profit des multinationales de la semence ! Alors oui, mille fois oui, monsieur le président, "il faut y revenir".



Qualité de l'information

Le Monde

Claudine Joly, représentante FNE au CNOS

Décidément de nombreux articles très intéressants et très bien renseignés (pour les parties que nous connaissons particulièrement) de Stéphane Foucart dans le Monde sur les questions environnementales. Récemment on a pu lire en particulier un article édifiant sur le financement des organisations climatosceptiques aux USA :

http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/12/31/les-climatosceptiques-qui-valaient-des-milliards_4341572_3244.html

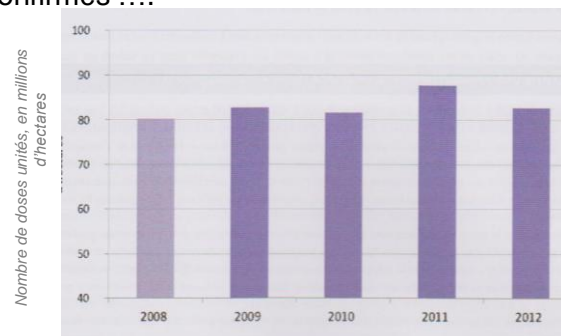
mais aussi un article sur la réalité des chiffres publiés par le ministère de l'agriculture lors de la réunion annuelle de suivi de l'évolution de l'usage des pesticides dans notre pays (CNOS) qui a eu lieu le 9 décembre dernier.

http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/12/19/la-fausse-annonce-du-gouvernement-francais-sur-le-recul-des-pesticides_4337234_3244.html

A cette réunion, une réduction d'usage de 5,7 % pour l'année 2012 a été annoncée et Monsieur Le Foll a parlé de "résultats encourageants", "d'une inversion de la courbe" de l'usage des pesticides. Il s'est basé pour cela sur des chiffres de vente 2012 collectés fin juin 2013 alors qu'à la date de cette réunion, les chiffres disponibles pour certains mais non diffusés officiellement indiquaient une hausse (4 % ?) de l'usage sur cette même année 2012. Dommage !

Attitude plus que limite même. Une telle position a été choisie probablement pour ne pas avoir à prendre des mesures drastiques sur l'usage des pesticides : fiscalité incitative, conseil indépendant ... mesures que nous réclamons depuis longtemps. Non, nous restons et resterons encore dans "l'accompagnement" des acteurs de terrain. Et bien restons y encore cette année mais s'appuyer sur les résultats qui arrangent pour étayer ses décisions politiques n'est en aucun cas une attitude acceptable de la part d'un responsable de ce niveau.

FNE, présente à cette réunion, ne disposant pas non plus de chiffres officiels différents de ceux publiés, n'a pu que dire que les chiffres annoncés demandaient largement à être confirmés



Nombre de doses unités en millions d'hectares en zones agricoles, hors zones non agricoles, traitements de semences et produits de la liste "biocontrôle vert" - Calcul MAAF, données BNV-D (date d'extraction : 30 juin 2013).



La primevère à oreilles

Réseau biodiversité

Christiane Dorléans – Montviette Nature



La fantaisie et la créativité des cartes de vœux reçues depuis le 1er janvier me laissent vide d'inspiration, aussi je prends le parti de vous raconter l'histoire de la 'primevère à oreilles' ou 'auricule' que je vous offre en pièce jointe :

Sauvage, elle a poussé dans les Alpes. Ses fleurs sont d'un jaune lumineux.



Au 17ème siècle, les horticulteurs s'en emparent et produisent des variétés aux coloris exceptionnels, les *liégoises*, que les amateurs présentent devant leurs fenêtres sur de petits théâtres à fond peint.

La mode est passée.

A la fin du 19ème siècle, les grand-mères ont adopté les variétés les plus rustiques dans leurs jardins.

Et depuis, modestement, elles continuent de les cultiver en bordures, dans de vieilles soupières en émail et même des cuvettes en plastique qui ne servent plus. C'est ainsi que nous en avons recueilli cinq coloris. A Tortisambert, une grand-mère en fleurit le calvaire.

Leurs fleurs bleu porcelaine, rouge caramel et les pourpres à coeur blanc s'épanouissent en avril et en octobre. Cette année, l'hiver si clément les tient encore en fleur...



Tout va très bien Madame la Cli

Réseau énergie

Jean Lemoine

En dehors du vote odieux renvoyé à la fin de la séance de cette CLI de Flamanville du 17 octobre, quelles nouvelles ?

Le responsable du chantier de l'EPR dut annoncer la rupture d'une pièce du pont roulant. Ce chariot doit soulever des charges de 320 tonnes, mettre le réacteur en place et en fonctionnement soulever le couvercle et les barreaux d'Uranium. Lors d'un essai, le bras de transmission s'est vrillé et « une pièce de 4 kg est tombée un peu au delà de la zone qu'on imaginait ». Cette chute a été présentée comme la conséquence de l'attraction universelle ? La libération des forces auxquelles était soumise cette pièce a dû la propulser à une vitesse qui a dû représenter un grand danger pour le personnel présent dans ce local ? Cet « incident » n'a pas manqué d'inquiéter un ancien responsable du nucléaire : « avons-nous une description de tests pour ce chariot ? ». La réponse évasive du responsable du chantier laisse entrevoir que nous pourrions avoir des attestations de papier !



On fait mieux pour nous persuader que ce réacteur sera le plus sûr du monde !!!!

Le responsable du chantier a également évoqué « un relâchement des ouvriers sur le plan de la sécurité ».

Tout va très bien, le chantier sera terminé en temps !

Tout va très bien, la vanne montée à l'envers a retrouvé le sens de la marche !



Cancer du poumon et qualité de l'air

Réseau santé

Résumé par Silvain Girodon

La pollution de l'air ambiant est suspectée d'être une cause de cancer du poumon. Une étude du centre de recherche de la société danoise de cancérologie a tenté de vérifier la corrélation entre l'exposition à long terme à un air pollué et la prévalence du cancer du poumon dans les populations européennes. L'étude a utilisé des données recueillies auprès de 17 cohortes européennes originaires de 9 pays.



Durant les 12,8 années de suivi de l'étude 2095 cas de cancers ont été diagnostiqués. La méta analyse des résultats a montré une corrélation entre le cancer du poumon et les taux de PM10 (particules de moins de 10 micro m) issus principalement des véhicules diesel, et dans une moindre mesure des cheminées à bois.

De même les taux de PM10 et PM 2,5 sont corrélés à l'augmentation de l'adénocarcinome pulmonaire.

Source :

<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/23849838?dopt=Abstract>



Du blé pour le CREPAN

Réseau jardin

Silvain Girodon

Au moment où se discute, dans le cadre de la loi sur l'agriculture, l'avenir des semences en France, COV ou pas COV, nous avons semé dans le jardin partagé de la venelle aux champs une parcelle de blés anciens. Ces semences fermières nous ont été offertes par Erik LEFRANÇOIS, agriculteur bio de l'Orne. Cette belle pratique d'échange de semences pourrait devenir illégale mais gageons que nos députés ne suivront pas le lobbying de l'industrie semencière !

